Mt-Tremblant le 21 févr.-07

Galates 3.15-29

Un testament

1. La définition d'un testament

   testament (nom masculin)

   Acte par lequel on déclare ses dernières volontés.

2. Histoire de testament

   Au décès de Geneviève nous avons tous été chez le notaire pour la lecture d'un testament qu'elle n'avait pas fait. La loi fait un testament pour toi si tu en n'a pas fait un. Il y a eu quelques surprises pour le mari.

3. Lire passages de l'AT au sujet de la promesse de Dieu à Abraham.

   Relire les versets 6 à 14

   a) Une descendance
   b) Un pays
   c) Les nations de la terre seraient bénies en son nom.

4. Déclaration : La grâce s'obtient à cause d'une promesse de Dieu.

I. Le testament de Dieu v.15-18

A. Le testament ne peut pas être changé v.15

   1. Ni par un homme
   2. Ni par Dieu

B. Le testament contient le ou les noms des héritiers v.16

   1. Abraham
   2. Sa descendance qui est le Christ

   La promesse est faite sans condition de la part de l'homme.

C. Le testament ne peut pas être changé par la venue loi v.17

D. Le testament contient une description de l'héritage v.18

L'héritage ou le contenu du testament ou la promesse et le don de sa grâce.

Donc Dieu a fait une promesse (un testament) à Abraham que la loi ne peut pas changer

II. Le gardien du testament v.19-25

A. Définition

1. Dictionnaire

gardien (nom commun)

Personne qui garde quelqu'un ou quelque chose.

2. Grec

3807 paidagogos (pahee-dag-o-gos')

LSG - pédagogue 2, maître 1; 3

pédagogue = celui qui dirige un garçon

1) un tuteur, gardien et guide de garçons. Parmi les Grecs et les Romains le mot était appliqué aux esclaves dignes de confiance qui étaient chargés de veiller à la vie et à la moralité des garçons appartenant aux classes supérieures. Les garçons ne pouvaient faire le moindre pas hors de la maison sans ces tuteurs tant qu'ils n'avaient pas atteint leur majorité.

B. Le gardien était nécessaire à cause du péché v.19a

Pour manifester etc. voir les autres traductions.

C. Le gardien fut là jusqu'à la venue de la descendance v.19b

D. Le gardien joue le rôle de médiateur entre Dieu et les hommes v.20

1. Pour la loi

a) Donné par les anges
b) Donné par un médiateur entre Dieu et les hommes

2. Pour la promesse

Dieu seul s'implique, il fait une promesse à Abraham.

E. Le gardien ne peut pas nous donner l'héritage v.21, 22

1. Il ne peut pas donner la vie et la justice v.21
2. Il nous a enfermés sous le péché v.22

F. Le gardien avait un rôle précis v.23, 24

1. Nous garder ou emprisonner v.23
2. Nous conduire ou surveiller v.24

a) A Christ
b) A la justice

G. Le gardien n'est plus nécessaire quand la foi est là v.25

Donc à cause du péché nous avions besoin d'un gardien (la loi) pour nous conduire à Christ.

III. Les héritiers du testament v.26-29

A. La descendance est Christ v.16

B. La descendance est ceux qui sont unis à lui v.26, 27

1. Par la foi
2. Par le baptême
3. Par le fait de revêtir Christ

C. La descendance est multiraciale v.28

1. Il n'y a plus ni juifs ni grecs
2. Il n'y a plus ni esclave ni libre
3. Il n'y a plus ni homme ni femme

D. La descendance est héritière de la promesse v.29

1. Abraham est héritier de la promesse par la foi.
2. Les croyants sont héritiers de la promesse par la foi.

Donc par la foi je me suis attaché à Jésus qui est l'héritier de la promesse donc je suis aussi héritier.

Conclusion

1. Application

   La loi n’a jamais été nécessaire pour la justification.

2. Application

   La loi est nécessaire pour humilier l’homme et le pousser à désirer la grâce en J.C.

3. Application

   Abraham a reçu la grâce par la foi et nous de même.